

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

Le dix-huit septembre deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe » après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :

Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, première adjointe – Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Secrétaire de séance : Monsieur BERHAULT Yves

Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est adopté par 11 voix pour

ORDRE DU JOUR

- 1° - Désignation élu.e référent.e sécurité routière
- 2° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation TVLH
- 3° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE35
- 4° - Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée – OGEC Saint Louis Saint Joseph de Taillis - Christophe des Bois
- 5° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°3 - Démolitions Gros Œuvre
- 6° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 – Menuiseries extérieures
- 7° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions Gros oeuvre
- 8° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°10 - Peintures sols souples
- 9° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 - Cloisons isolation intérieure
- 10° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°9 - Menuiseries intérieures - Escalier bois
- 11° - Demandes de subventions
- 12° - Transfert de la compétence « éclairage public » au SDE35
- 13° - Création d'un poste de secrétaire générale
- 14° - Mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP)
- 15° - Mise à jour du tableau des effectifs
- 16° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire propose que soit retirée de l'ordre du jour la question numéro 7 - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions - gros oeuvre

Par 11 voix pour, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire aux fins demandées.

10° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°9 – Menuiseries intérieures – escalier en bois

Madame le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal, Madame le Maire rappelle que lors de sa réunion du 17 novembre 2025, le conseil municipal avait décidé de retenir l'offre de l'entreprise ATELIER MENUISERIE BG pour un montant de 55 209,32 € HT pour le lot n°9 – menuiseries intérieures – escalier en bois.

Compte tenu de l'avancement des travaux, Madame le Maire ajoute qu'il convient de prévoir un premier avenant pour les travaux suivants :

	DÉSIGNATION	UN.	QUANTITÉ	P.U.	P.V.
MOINS VALUE					
	Niche extincteur avec 1 porte battante – largeur 50 cm		-1	585,30	-585,30
	Fourniture d'un châssis vitré en hêtre abouté – vitrage sonic 66-2 collé bord à bord ra=39db hauteur 240 cm – largeur 350 cm		-1	1 917,00	- 1 917,00
PLUS VALUE					
	Fabrication d'un placard composé de 3 portes battantes, étagères réglables, ensemble en mélaminé blanc, serrure à clé Dimension : Lo :1640 - Haut : 2500 – Prof : 650 mm		1	1 425,00	1 425,00
	Pose du placard		1	232,00	232,00
	Fabrication d'un placard composé de 3 portes battantes, étagères réglables, ensemble en mélaminé blanc, serrure à clé Dimension : Lo :1640 - Haut : 2500 – Prof : 500 mm		1	1 375,00	1 375,00
	Pose du placard		1	232,00	232,00
	Fourniture d'un châssis vitré en hêtre abouté, vitrage sonic 66-2 collé bord à bord ra = 39db Hauteur : 240 cm – largeur : 435 cm		1	2 407,86	2 407,86

Montant HT : 3 169,56 €

TVA (20 %) : 633,91 €

TOTAL TTC : 3 803,47 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 11 voix :

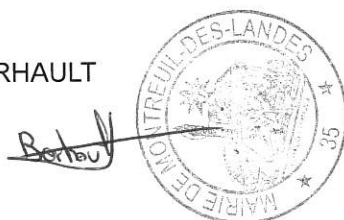
- d'émettre un avis favorable
- de porter le montant du marché du lot n°9 – menuiseries extérieures – escalier bois à 58 378,88 € HT
- d'autoriser Madame le Maire à signer et à notifier l'avenant n°1

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 22 septembre 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT



Le secrétaire de séance,

Yves BERHAULT